



CATALOGUE DE FORMATION

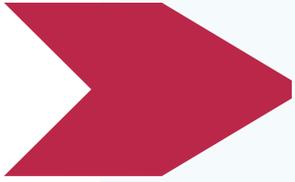
2024

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION





PRÉAMBULE

FORMASENS • organisme de formation de la Fondation Pluriel • vous propose de découvrir son catalogue de formation 2024 dédié au secteur médico-social.

Pour favoriser le développement des compétences autour du handicap, FORMASENS propose des formations à destination :

- des professionnels et administrateurs, pour accroître leurs connaissances sur les différents handicaps (intellectuel, psychique, cognitif, autisme) et l'accompagnement des personnes handicapées (Facile À Lire et à Comprendre, Autodétermination, Ethique, personne handicapée au sein d'un conseil d'administration...);
- des personnes handicapées intellectuelles, autour de leur vie professionnelle (qualité, sécurité alimentaire...) et quotidienne (aller sur internet, autodétermination...). *Cette partie est présentée en FALC, pour permettre aux personnes handicapées de choisir leurs formations, et aux professionnels qui les accompagnent d'avoir un outil de présentation adapté.*

Toutes les formations sont proposées en intra (le formateur vient former un groupe d'apprenant dans vos locaux, aux dates définies avec vous).

FORMASENS étant certifié Qualiopi, la qualité de ses actions de formation est garantie et le financement de ses formations par l'Opco est sécurisé.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou pour des besoins de formation sur mesure !

SOMMAIRE

HANDICAP ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES	4
Approche du handicap intellectuel	5
Désir d'enfant et parentalité chez les adultes handicapés intellectuels.....	6
Temps libre et animation auprès de personnes handicapées intellectuelles	7
Accompagner les personnes handicapées sur internet	8
Accompagner les personnes handicapées vieillissantes à domicile.....	9
Accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A)	10
Adapter sa posture face aux personnes en situation de handicap cognitif	11
Qu'est-ce que l'autisme ?.....	12
Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables.....	13
Découvrir le handicap psychique.....	14
Accompagner le handicap psychique.....	15
Initiation aux règles de la méthode Facile À Lire et à Comprendre (FALC).....	16
Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (FALC).....	17
Bien accueillir les personnes handicapées au sein de son établissement.....	18
Les lois et outils en faveur des droits des personnes accompagnées.....	19
Devenir une personne ressource Autodétermination dans son ESMS.....	20
Initiation à la démarche éthique en ESMS.....	21
Intégrer une personne en situation de handicap intellectuel au sein de la gouvernance d'une association	22
Administrateurs : savoir communiquer sur les réseaux sociaux.....	23
FORMATIONS À DESTINATION DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES	27
Devenir une personne ressource Autodétermination	28
Je suis élu au Conseil de la Vie Sociale (CVS).....	30
Je suis administrateur d'une association médico-sociale	32
Parler en public	34
Devenir un pair-aidant.....	36
Aller sur internet.....	38
Initiation aux premiers secours.....	40
Intégrer un ESAT : comprendre mon environnement de travail.....	42
La qualité à l'ESAT	44
Hygiène et sécurité alimentaire pour les travailleurs de l'ESAT	46
Travailler en milieu ordinaire pour les travailleurs de l'ESAT	48
Préparer ma retraite.....	50
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	52



HANDICAP ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES



Approche du handicap intellectuel

Dans le cadre de son activité professionnelle, il est possible d'être amené à travailler en lien avec des personnes handicapées intellectuelles : personnes accompagnées par sa structure ou collègues.

Souvent peu connu, le handicap intellectuel nécessite d'être compris pour lever les éventuelles a priori et pouvoir interagir au mieux avec ces personnes.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap
- Communiquer de façon adaptée avec les personnes handicapées intellectuelles
- Identifier les enjeux de l'inclusion

➤ Public

- Professionnels souhaitant découvrir le handicap intellectuel
- Maximum 12 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> Le handicap

- Définition
- Le handicap intellectuel
- Le handicap au quotidien
- Les droits des personnes
- Les structures accueillantes
- L'accessibilité : les aspects réglementaires, le S3A, l'inclusion

> La communication

- Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC)
- La communication verbale et non verbale

> Sensibilisation à l'auto-représentation

- L'autodétermination
- Les associations d'auto-représentation

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Intervention possible d'une personne handicapée membre d'une association d'auto-représentation

Mises en situation, supports vidéos, échanges avec une personne handicapée intellectuelle

Questionnaire d'évaluation final



Désir d'enfant et parentalité chez les adultes handicapés intellectuels

Comme tout adulte, les personnes handicapées intellectuelles peuvent souhaiter avoir des enfants, et devenir parents.

Comment les accompagner et quelles sont les particularités à prendre en compte?

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Entendre, accueillir et accompagner un désir d'enfant
- Identifier les particularités de la parentalité des personnes handicapées
- Savoir quel réseau mobiliser pour travailler en partenariat

➤ Public

- Professionnels accompagnant des adultes handicapés intellectuels
- Maximum 10 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> Contexte, données chiffrées et préjugés

> Le désir d'enfant

- Les motivations
- Comment l'accueillir et l'accompagner ?

> La parentalité

- Les incidences du handicap des parents dans la prise en charge de leurs enfants, par tranche d'âge
- L'accompagnement dès la grossesse
- La mobilisation d'un réseau de partenaires pour une intervention précoce et coordonnée entre tous les intervenants :
 - Protection Maternelle et Infantile (PMI)
 - Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
 - Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
 - Coordination Parentalité (CoPa)

Durée

½ jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Connaissance du handicap intellectuel

Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active et participative

Exemples, échanges, brainstorming, témoignages d'adultes, d'enfants et de professionnels

Remise d'outils : rétroplanning, échelle de Brazelton, plaquettes des partenaires, bibliographie

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Approche du handicap intellectuel (🔗 p. 5)



Temps libre et animation auprès de personnes handicapées intellectuelles

Le respect des envies et besoins des personnes handicapées intellectuelles est essentiel. La prise en compte des temps libres des personnes est primordiale. Si l'accompagnement éducatif nécessite des connaissances, des savoir-faire et un savoir-être particuliers, l'animation et la mise en place de projets d'activités demandent également des compétences spécifiques.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier des besoins et des envies de personnes handicapées intellectuelles
- Mettre en place un projet ou un programme d'animation
- Accompagner des projets de vacances
- Cibler des partenariats

➤ Public

- Personnes chargées d'animation auprès de personnes handicapées intellectuelles
- Maximum 15 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

- > Le handicap intellectuel
- > Le temps libre dans notre société / pour les personnes
- > Les besoins, les envies
- > La démarche de projet d'animation
 - Objectifs
 - Budget
 - Évaluation
- > Les vacances des personnes handicapées intellectuelles
- > Le partenariat

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, participative

Cas pratiques, supports vidéos, échanges avec des personnes handicapées intellectuelles, exemples concrets portés par des membres d'une association d'auto-représentants

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accompagner les personnes handicapées sur internet (📄 p. 8)



Accompagner les personnes handicapées sur internet

Les personnes handicapées intellectuelles utilisent de façon régulière internet et les réseaux sociaux, mais ces usages ne sont pas sans risques. Il est nécessaire pour les professionnels de connaître les principales utilisations d'internet et des applications pour apporter une réponse adaptée aux personnes, dans le respect de leur vie privée.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différentes applications et utilisations d'internet
- Sensibiliser les personnes handicapées intellectuelles aux risques liés à l'utilisation d'internet
- Accompagner les personnes handicapées intellectuelles dans l'usage des principales fonctionnalités d'internet

➤ Public

- Professionnels accompagnant des personnes handicapées intellectuelles
- Maximum 15 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> Les basiques d'internet

- Quel matériel ? quel navigateur ? quels moteurs de recherche ?

> Les bonnes pratiques web pour limiter les risques

> Les droits et devoirs de tout internaute

> Le courriel : créer une adresse e-mail et la sécuriser

> Les réseaux sociaux : généralités

> Les bonnes pratiques et usage de :

- Facebook, Instagram, Snapchat, WhatsApp, Skype, You Tube, TikTok

> Garder la maîtrise sur les sites :

- De rencontre en ligne
- De jeux en ligne
- D'achats en ligne
- De téléchargements (films, musiques)

> L'accompagnement des personnes handicapées intellectuelles sur internet à l'aide de supports pédagogiques en Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Savoir utiliser un ordinateur, une tablette et un smartphone
Des connaissances en FALC (Facile À Lire et à Comprendre) sont un +

Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, interrogative

Quiz, études de cas, échanges, vidéos, remise de support pédagogique en FALC (au format numérique)

Questionnaire d'évaluation final

Un ordinateur, smartphone ou tablette par stagiaire est recommandé

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Aller sur internet (🔗 p. 38)



Accompagner les personnes handicapées vieillissantes à domicile

Les personnes handicapées intellectuelles vieillissantes ont des besoins spécifiques. Pour un accompagnement à domicile de qualité, il est important de comprendre ces besoins particuliers et les possibilités pour y répondre au mieux.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les effets du vieillissement liés au handicap intellectuel
- Créer les conditions favorables pour un accompagnement adapté des personnes handicapées vieillissantes
- Repérer et gérer des situations particulières (agressivité verbale, état de crise, etc.)

➤ Public

- Professionnels de l'accompagnement à domicile
- Maximum 15 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> Évolution du handicap et de l'espérance de vie des personnes handicapées

- Définition de la personne handicapée vieillissante
- Qu'est-ce que le handicap ?
- Les différents handicaps reconnus
- Vieillesse générale de la population
- Différence entre une personne vieillissant « normalement » et une personne vieillissant en situation de handicap intellectuel
- Vie en établissement médico-social ou à domicile

> Comment agir face aux conséquences du vieillissement des personnes handicapées intellectuelles

- Comment se comporter avec une personne en situation de handicap intellectuel ?
- Qu'est-ce que le Facile à Lire et à Comprendre (FALC) et le S3A ?
- Les pistes de comportement face à chaque difficulté spécifique
- La prévention de la maltraitance, la culture de la bientraitance : quelles spécificités dans l'intervention à domicile ?
- La nécessité de partenariats et d'accès aux soins : les différents services et partenaires existants
- Les mesures de tutelle et de curatelle
- Vieillir au domicile des parents / vieillir seul à domicile

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Connaissances professionnelles liées à la fonction exercée

Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Étude de cas pratiques, brainstorming, exercices questions / réponses, retours d'expériences

Questionnaire d'évaluation final



Accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A)

La loi du 11 février 2005 a rendu obligatoire l'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) à tous types de handicap. Les aménagements permettant l'accès à un service ou à un bâtiment sont souvent réalisés pour les personnes handicapées moteur, mais peu d'actions sont mises en place pour les personnes handicapées intellectuelles.

Cette formation, qui est également un préalable à la labellisation S3A (Symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité pour les personnes handicapées intellectuelles), propose de comprendre les besoins et attentes de ces personnes pour imaginer ensemble des solutions leur permettant d'accéder à vos services.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les caractéristiques liées au handicap intellectuel
- Repérer les difficultés que rencontrent les personnes handicapées intellectuelles dans leur vie quotidienne
- Appliquer les bonnes pratiques pour un accueil et un accompagnement adapté
- Participer à l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles

➤ Public

- Personnes en contact avec du public
- Maximum 15 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> Approche du handicap mental / intellectuel

- Représentation du handicap intellectuel
- Définition du handicap intellectuel
- Les conséquences pour les personnes handicapées intellectuelles

> Présentation du principe d'accessibilité

- Cadre législatif en faveur de l'accessibilité
- Accessibilité universelle et inclusion
- La démarche S3A et l'accessibilité pour les personnes handicapées intellectuelles

> La communication

- Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC)
- La communication verbale et non verbale
- Les supports numériques adaptés

> Les bonnes pratiques

- Quels sont les attitudes, les comportements, les bonnes pratiques à avoir face à ce public

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique, expositive et démonstrative

Cas pratiques, vidéos, témoignage d'une personne handicapée, échanges

Questionnaire d'évaluation final

Cette formation est un préalable à la labellisation S3A



FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Initiation aux règles de la méthode Facile À Lire et à Comprendre (🔗 p. 16)
- Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (🔗 p. 17)



Adapter sa posture face aux personnes en situation de handicap cognitif

Les structures médico-sociales et sociales accompagnant des personnes dans leur insertion et le maintien dans la scolarité, dans l'apprentissage, en formation ou en emploi peuvent avoir des publics présentant un handicap cognitif.

Cette formation vous propose d'appréhender les spécificités de ce handicap. Comprendre, repérer les compétences cognitives mais aussi ce qui fait frein ; avoir des connaissances sur les conséquences dans leur quotidien ainsi que les adaptations possibles, favorise l'insertion de ces personnes en situation de handicap cognitif.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir les troubles cognitifs : comprendre les indices et avoir des points de repère
- Adapter sa posture et connaître les acteurs clés mobilisables
- Découvrir des solutions de compensation concrètes pour adapter son accompagnement aux personnes en situation de troubles cognitifs

➤ Public

- Professionnels en contact avec des publics en situation de handicap cognitif
- Maximum de 15 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> Qu'est-ce que la cognition ?

- Les différentes fonctions cognitives
- Leur fonctionnement en interaction
- Les facteurs les influençant – maladies, sommeil, culture, psychisme

> Comment repérer un trouble cognitif ?

- Approche des concepts «normal / pathologie et «compétences / performances»
- Quand parler de déficit, d'incapacité, de handicap ?

> Cognition et pathologies

- Déficience intellectuelle / handicap intellectuel
- Troubles développementaux : syndromes « DYS », autisme...
- Pathologies neurologiques
- Pathologies psychiatriques

> Quels retentissements d'une problématique cognitive dans un contexte d'emploi, de formation, d'apprentissage ?

- Quelles observations faites-vous ?
- Que manifestent les personnes en situation de handicap cognitif ?
- Que peut-on en comprendre sur le plan cognitif ?
- Quels sont les aménagements/compensations à mettre en place (rythme de travail, organisation, supports de travail, besoin de tutorat, étayage d'équipe, communication...)?

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Vidéos sur le site de l'ADNA à visionner en amont

Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Exemples, échanges, initiation à différents outils de compensation, mises en situation

Questionnaire d'évaluation final



Qu'est-ce que l'autisme ?

La stratégie nationale inscrit l'autisme au sein des troubles du neuro-développement.

À ce titre, il est essentiel de repérer les signes de développement inhabituel du jeune enfant afin de faciliter l'accès à un diagnostic précoce et de mettre en place des interventions susceptibles de limiter le sur-handicap.

Il est également important de reconnaître les adultes avec autisme pour permettre notamment d'adapter sa communication.

Cette formation propose de découvrir les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir l'autisme
- Identifier les signes d'alerte
- Aborder la question avec l'entourage
- Identifier les personnes à contacter, vers qui s'orienter

➤ Public

- Professionnels exerçant en service d'aide à domicile ou établissement et service médico-social
- Maximum 12 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> Les caractéristiques de l'autisme

- Le neuro-développement
- Particularités sensorielles, troubles de communication, stéréotypies, intérêts restreints, comportements répétitifs
- Les différentes formes d'autisme
- Comment reconnaître les TSA, les signes d'alerte

> La reconnaissance et le soutien aux aidants

- Communication avec l'entourage (proches aidants)
- Témoignage de parents (vidéo)

> Les structures existantes

Durée

½ jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, démonstrative

Quiz, exemples et cas pratiques

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables (📄 p. 13)



Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables

La stratégie nationale inscrit l'autisme au sein des troubles du neuro-développement. Aux personnes avec autisme, « la société doit garantir un plein accès à l'éducation et à la formation ».

La structuration du temps, de l'espace, de la communication ainsi que la prise en compte des particularités sensorielles et des routines sont indispensables à l'accompagnement de la personne.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Mettre en place des stratégies préventives pour limiter l'apparition des troubles du comportement
- Identifier les besoins des personnes et mettre en place les outils adaptés
- Décrire des stratégies pour limiter l'apparition des troubles du comportement

➤ Public

- Professionnels accompagnant des personnes avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Maximum 12 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> La définition du TSA

> La communication

> Les outils pratiques

- Exemple de matériel adapté
- Préparation de supports concrets
- Planning, objets, etc.

> L'augmentation des comportements

- Les principes généraux du renforcement
- Les méthodes

> La diminution des comportements

- Les principes de l'extinction
- Les avertissements à l'usage de la punition

> Les stratégies préventives

- Avertisseurs de transition
- Les choix
- Limiter les consignes, etc.

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Mises en situation, supports vidéos, utilisation de supports et d'exemples du quotidien, échanges

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- **Qu'est-ce que l'autisme ?**
(📄 p. 12)



Découvrir le handicap psychique

Les structures médico-sociales accompagnent de plus en plus des publics porteurs de handicap psychique.

Cette formation vous propose de découvrir les spécificités de ce handicap.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap psychique
- Distinguer le handicap psychique des autres handicaps
- Adopter la bonne attitude face à une personne en situation de handicap psychique

➤ Public

- Professionnels souhaitant découvrir le handicap psychique
- Maximum 12 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> Le handicap psychique et ses conséquences

- Quelques données chiffrées
- Définitions et différences entre handicap mental et handicap psychique
- Les principales maladies et les différents troubles :
 - Les schizophrénies
 - Les troubles bipolaires
 - Les troubles dépressifs
 - Les troubles obsessionnels compulsifs
 - Les phobies
- Les conséquences

> Les besoins des personnes en situation de handicap psychique

- Les différents types de prise en charge thérapeutique ?
- Les différents types d'accompagnements médico-social ?
- Quelle attitude adopter face à une personne ?

> Le réseau de partenaires

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Échanges, exemples, étude de cas, quiz

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accompagner le handicap psychique (📄 p. 15)



Accompagner le handicap psychique

Les structures médico-sociales accompagnent de plus en plus de personnes présentant un handicap psychique.

Cette formation vous permettra de mieux comprendre ce handicap et d'identifier des pistes d'actions en faveur de ce public.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap psychique
- Distinguer le handicap psychique du handicap mental
- Prendre en charge de manière adaptée les personnes en situation de handicap ayant des troubles psychiques

➤ Public

- Professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap psychique
- Maximum 12 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> Définitions

- Le handicap, le handicap psychique et le handicap mental

> La prise en charge de la maladie

- Les objectifs de la prise en charge
- Des parcours et des situations hétérogènes
- Le partenariat extérieur
- Les intervenants en intra

> Présentation des 5 maladies mentales

- Les schizophrénies
- Les troubles bipolaires
- Les troubles dépressifs
- Les troubles obsessionnels compulsifs
- Les phobies

> Les profils d'effets indésirables de médicaments

> Propositions d'actions en faveur des personnes en situation de handicap psychique

> Exploration de situations vus sur le terrain, croisées avec la théorie

> La posture professionnelle dans l'accompagnement

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Avoir suivi la formation « Découvrir le handicap psychique » (📄 p. 14) ou avoir une expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Mises en situation, supports vidéos, utilisation de supports et d'exemples du quotidien, échanges, quiz

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Découvrir le handicap psychique (📄 p. 14)



Initiation aux règles de la méthode Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC) est une méthode européenne permettant l'accessibilité des informations écrites aux personnes déficientes intellectuelles. Cette méthode contribue à l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles dans la société et bénéficie par extension à toute personne ayant des difficultés de compréhension, de repérage dans le temps et dans l'espace ou des difficultés avec l'écrit : personne âgée, en situation d'illettrisme ou étrangère...

Cette formation a pour but de vous donner une première approche de cette méthode et d'en comprendre les bases.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les règles essentielles et les enjeux de la méthode FALC
- Utiliser la documentation de référence (guides, sites, fiches...)
- Repérer les documents à adapter en FALC

➤ Public

- Professionnels produisant des documents à destination du public
- Maximum 10 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

- > Le contexte
- > Les règles de la méthode FALC
- > Première approche du FALC
- > L'évolution des pratiques professionnelles
- > Expériences et outils

Durée

½ jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Quiz, exemples et exercices pratiques

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (📄 p. 17)



Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC) est une méthode européenne permettant l'accessibilité des informations écrites aux personnes déficientes intellectuelles. Cette méthode contribue à l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles dans la société et bénéficie par extension à toute personne ayant des difficultés de compréhension, de repérage dans le temps et dans l'espace ou des difficultés avec l'écrit : personne âgée, en situation d'illettrisme ou étrangère...

Cette formation vous permettra de maîtriser la méthode FALC et de rédiger des documents dans le respect des bonnes pratiques.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Rédiger des documents accessibles et adaptés à des personnes handicapées intellectuelles
- Mettre en œuvre les conditions permettant l'implication des personnes handicapées intellectuelles dans l'élaboration de ces documents

➤ Public

- Professionnels produisant des documents à destination du public et personnes handicapées intellectuelles
- Maximum 10 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> La méthode FALC

- Le contexte législatif, les guides
- Les règles de la méthode FALC : utilisation des mots, construction des phrases, règles sur la forme
- Le FALC comme vecteur d'évolution des pratiques professionnelles
- Expériences et outils

> La pratique du FALC

- Présentation par chaque participant d'un document réalisé en FALC
- Retour sur la qualité de la rédaction et le déploiement de la méthode
- Propositions d'améliorations
- L'utilisation du pictogramme FALC

Durée

2 jours (14 heures)
Intersession après la
1^{ère} journée

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins
(formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, positive

Quiz, exemples et exercices pratiques, travaux intersession : rédaction par chaque participant d'un document en FALC

Évaluation d'un document rédigé

Participation de personnes handicapées intellectuelles

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Initiation aux règles de la méthode FALC (📄 p. 16)



Bien accueillir les personnes handicapées au sein de son établissement

Formation aux 5 types de handicap

L'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) est un élément fondamental pour permettre l'inclusion des personnes handicapées. Ainsi, les ERP pouvant accueillir plus de 200 personnes, ont l'obligation de former les professionnels appelés à être en contact avec les usagers et les clients, sur l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées (loi n° 2015-988 du 5 août 2015 et arrêté du 19 avril 2017).

Cette formation, qui répond à l'obligation des ERP, fait intervenir des experts des 5 familles de handicap (moteur, visuel, intellectuel, auditif et psychique), pour identifier les particularités et connaître les attitudes à adopter. Cela permettra aux professionnels d'être en capacité d'offrir la même qualité de service à tous les usagers/clients.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Connaître et comprendre les spécificités des différents handicaps
- Savoir s'adapter à une diversité de situations d'accueil et d'accompagnement dans son cadre d'intervention
- Savoir adapter sa communication verbale et non verbale en fonction d'une situation particulière
- Acquérir les principaux gestes, postures et techniques d'accompagnement appropriés vis-à-vis des spécificités de chaque famille de handicap
- Savoir proposer l'offre de service adaptée disponible au sein de la structure ou du véhicule en réponse à la situation particulière
- Proposer à sa structure des améliorations dans le domaine de l'accessibilité

➤ Public

- Professionnels / intervenants en contact avec les usagers et les clients
- Maximum 15 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> Le handicap

- Présentation générale du handicap
- Les différentes lois autour du handicap
- Les conséquences du handicap dans de la société

> La communication, les gestes, les postures et les techniques pour accueillir et renseigner une personne en situation de :

- Handicap moteur
- Handicap visuel
- Handicap psychique
- Handicap auditif
- Handicap intellectuel

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Intervention d'experts de chaque handicap

Approche pratico-pratique et concrète, exemples, cas pratiques, témoignages, vidéos

Questionnaire d'évaluation final

Répond à l'obligation de formation des ERP ayant un accueil > 200 personnes

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A) (📄 p. 6)



Les lois et outils en faveur des droits des personnes accompagnées

L'intégration des droits des personnes handicapées dans les lois constitue une étape importante dans la reconnaissance de leur égalité et de leur dignité.

Ces lois ont également fait évoluer les pratiques professionnelles, l'organisation et le fonctionnement des structures médico-sociales. L'ensemble des professionnels sont concernés, car ils sont acteurs au quotidien du respect et de la mise en œuvre des droits des personnes en situation de handicap.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Appliquer les grands principes des lois de 2002-2 et de 2005 notamment au regard de la mise en œuvre des droits des usagers dans les structures médico-sociales
- Identifier les enjeux liés à la construction et au suivi du projet personnalisé dans l'accompagnement des personnes handicapées.

➤ Public

- Professionnels accompagnant des personnes handicapées, sans connaissance du secteur médico-social
- Maximum 15 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> Les droits fondamentaux des personnes accompagnées

- Respect de la dignité, intégrité, vie privée, intimité, sécurité
- Libre choix des prestations
- Accompagnement individualisé de qualité dans le respect du consentement éclairé
- Confidentialité des données
- Accès à l'information
- Information sur les droits fondamentaux et les droits de recours
- Participation directe au projet individualisé

> Les outils de la loi 2002-2

- Le fonctionnement du secteur médico-social
- Les sept outils visant à garantir l'exercice effectif des droits des usagers

> Loi 2005

- La participation, la citoyenneté, la compensation

> Le projet personnalisé

- Les objectifs, les pratiques, les outils

Durée

½ jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique, expositive et démonstrative

Quiz, études de cas, exercices pratiques sur des outils amenés par les participants

Questionnaire d'évaluation final



Devenir une personne ressource

Autodétermination dans son ESMS

Derrière les notions de choix et de prise de décision se cache une série de compétences qui se développent tout au long de la vie. A la fois processus et résultat, le concept d'autodétermination regroupe l'ensemble des mécanismes qui permettent à la personne de s'engager dans un projet de vie qui prend en compte ses aspirations, ses besoins et ses souhaits.

Pour développer cette capacité, les professionnels de l'accompagnement doivent apprendre à évaluer les compétences d'autodétermination, à favoriser leur acquisition et à proposer un environnement propice à leur expression.

Ainsi les équipes formées à l'autodétermination pourront accompagner au mieux la personne dans l'élaboration de son projet de vie et dans les choix du quotidien afin qu'elle reste autrice de sa vie.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les liens entre l'autodétermination, l'environnement et le projet de vie
- Découvrir des outils d'évaluation de l'autodétermination
- Approcher « les bonnes pratiques » liées à l'autodétermination dans la vie quotidienne
- Utiliser un programme d'intervention et de soutien à l'autodétermination

➤ Public

- Professionnels identifiés pour devenir personnes ressources sur l'autodétermination
- Nombre de participants : 15 personnes maximum

➤ Contenu de la formation

- > Vers plus de reconnaissance des droits à l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- > La définition du concept d'autodétermination
- > Les modèles fonctionnels, motivationnels et écologiques de l'autodétermination
- > Les représentations liées à l'autodétermination et les réponses possibles
- > Les outils d'évaluation et d'intervention pour développer le soutien à l'autodétermination
- > Les pratiques de soutien à l'autodétermination au quotidien
- > L'aide à la formulation et à l'élaboration du projet de vie

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active et démonstrative

Exemples, études de cas, brainstorming, échanges

Une partie de la formation sera commune avec les personnes ressources en situation de handicap

Questionnaire d'évaluation final



Initiation à la démarche éthique en ESMS

La réflexion éthique des professionnels s'est récemment inscrite comme une des quatre valeurs fondamentales du nouveau référentiel d'évaluation de la qualité des Etablissements et Services sociaux et Médico-sociaux (ESMS) produit par la Haute Autorité de Santé. Plus important, la réflexion éthique est un angle d'approche incontournable des situations de plus en plus complexes auxquelles sont confrontés les acteurs du soin et de l'accompagnement. Elle constitue ainsi un outil privilégié d'éclairage des problèmes et des choix engagés dans ces situations.

Pour autant, l'éthique demeure une notion très polysémique, aux contours et aux pratiques parfois floues, ce qui rend son déploiement difficile dans un contexte institutionnel. Cette formation vous propose de découvrir ce que recouvre la démarche de questionnement éthique en ESMS, de façon pragmatique et opérationnelle.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir la notion d'éthique dans le soin et l'accompagnement et ses formes pratiques
- Caractériser la démarche de questionnement éthique et identifier les situations dans lesquelles s'engager dans cette démarche
- Appréhender les différentes instances ou modalités de déploiement du questionnement éthique en structure

➤ Public

- Professionnel identifié pour participer à un projet de démarche éthique
- Maximum de 12 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> L'éthique et ses problèmes

- Définition générale
- Application au soin et à l'accompagnement
- Les situations complexes au plan éthique

> La démarche de questionnement éthique

- Enjeux et fonction dans la pratique professionnelle et institutionnelle
- Objectifs opérationnels
- Aspects méthodologiques principaux

> Instances / modalités de mise en œuvre

- Présentation des différentes possibilités de mise en œuvre de la réflexion éthique
- Principales stratégies de projet
- Ressources mobilisables

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Etudes de cas, discussions / échanges

Les savoirs essentiels et des pistes concrètes pour envisager un projet de diffusion de la réflexion éthique dans les pratiques

Questionnaire d'évaluation final



Intégrer une personne en situation de handicap intellectuel au sein de la gouvernance d'une association

Les associations qui accompagnent et/ou représentent les personnes en situation de handicap intellectuel intègrent de plus en plus les personnes concernées au sein de leurs instances de gouvernance. Pour permettre une participation réussie, il est important que les administrateurs identifient les éléments à adapter et à mettre en place.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les clefs de réussite pour l'intégration des personnes en situation de handicap intellectuel au sein d'un organe de gouvernance
- Adapter la communication orale et écrite
- Identifier les règles essentielles et les enjeux de la méthode Facile A Lire et à Comprendre

➤ Public

- Administrateurs d'associations du secteur du handicap
- Nombre de participants : 15 personnes maximum

➤ Contenu de la formation

> L'intégration d'une personne en situation de handicap intellectuel au sein d'un organe de gouvernance associatif

- L'accueil d'une personne au sein d'un organe de gouvernance
- La compréhension des enjeux et des documents par les personnes
- L'adaptation des modalités d'expression lors des réunions
- Le partage de la parole avec les personnes en situation de handicap intellectuel

> La méthode FALC

- Le contexte législatif, associatif, les guides
- Les règles de la méthode FALC :
 - Sélection des informations
 - Utilisation des mots
 - Construction des phrases
 - Règles sur la forme
- Le FALC appliqué aux documents associatifs
- Première approche du FALC : exemples de documents en FALC

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Maîtrise de la langue française à l'écrit

Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique
expositive, participative

Exemples, quiz, exercice
pratique

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Administrateurs : savoir
communiquer sur les réseaux
sociaux (📌 p. 23)



Administrateurs : savoir communiquer sur les réseaux sociaux

Pour faire connaître leurs actions et défendre leurs valeurs, les associations du secteur médico-social doivent pouvoir mobiliser et contrôler des moyens de communication impactant. Les réseaux sociaux apparaissent comme un des outils incontournables de communication. Il est donc important d'identifier les réseaux sociaux pertinents en fonction des objectifs recherchés, de comprendre leur utilisation et le type de contenus à publier.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différents réseaux existants et leurs intérêts pour les associations
- Adapter leurs publications de messages en fonction des réseaux et des comptes
- Utiliser a minima 3 réseaux sociaux

➤ Public

- Administrateurs d'associations du médico-social
- Maximum 15 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> Les enjeux des réseaux sociaux pour les associations du médico-social

- Identification de l'association auprès du grand public
- Mise en avant les actions de l'association
- Lobbying
- Recrutement de nouveaux administrateurs / adhérents

> Les différents réseaux sociaux

- LinkedIn
- Facebook
- Twitter
- Instagram...

> Les règles de base

- Quels réseaux pour quels contenus ?
- Quels comptes pour quels contenus (personnel / professionnel) ?
- Les modalités de rédaction selon les réseaux
- La gestion de la modération

> Première approche de l'utilisation technique de 3 réseaux sociaux adaptés à la communication associative

- LinkedIn, Facebook, Twitter

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Savoir naviguer sur Internet

Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

LES +

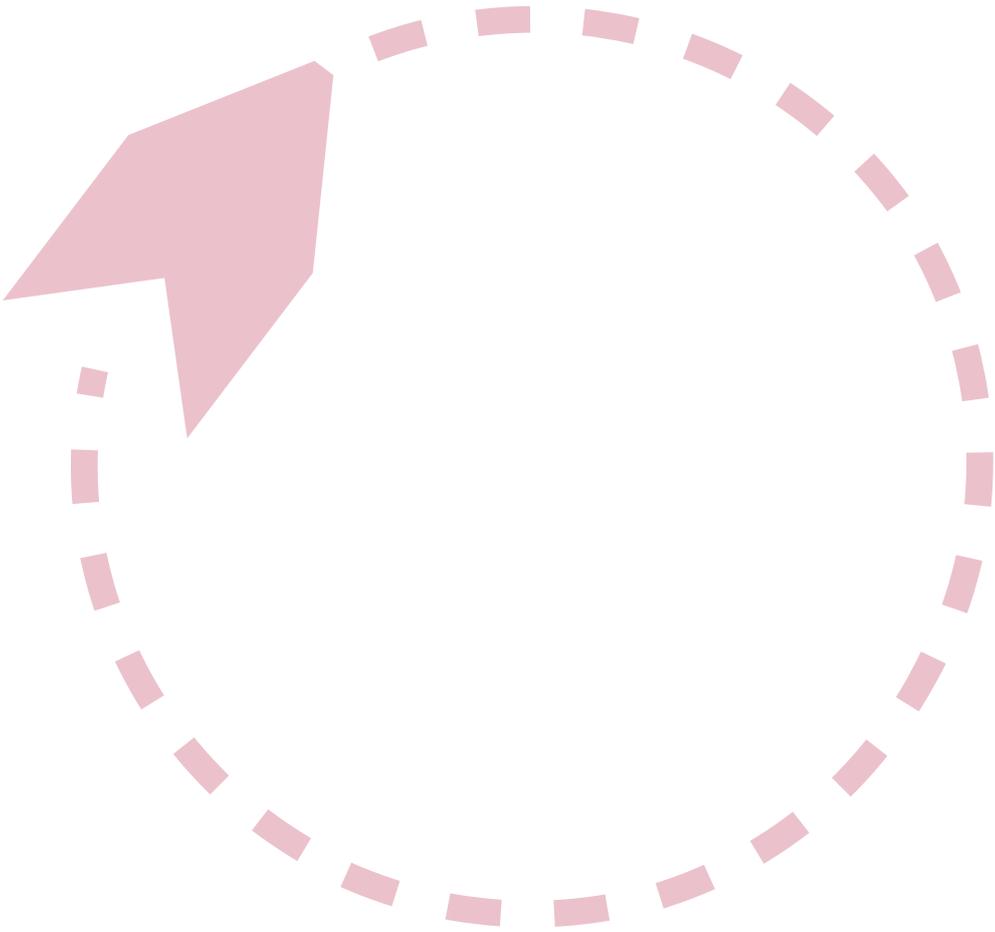
Méthode pédagogique
expositive, interactive

Exemples, quiz, cas pratiques

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Intégrer une personne en situation de handicap intellectuel au sein de la gouvernance d'une association (📄 p. 22)





Catalogue de formation **Facile À Lire et à Comprendre**

2024

**Pratique : Imprimez de la page 25 à 51 pour sortir le catalogue
dédié aux personnes handicapées intellectuelles !**





SOMMAIRE

FORMATIONS À DESTINATION DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

Devenir une personne ressource Autodétermination	1
Je suis élu au Conseil de la Vie Sociale (CVS)	2
Je suis administrateur d'une association médico-sociale	3
Parler en public	4
Devenir un pair-aidant	5
Aller sur internet	6
Initiation aux premiers secours	7
Intégrer un ESAT : comprendre mon environnement de travail	8
La qualité à l'ESAT	9
Hygiène et sécurité alimentaire pour les travailleurs de l'ESAT	10
Travailler en milieu ordinaire pour les travailleurs de l'ESAT	11
Travailler en milieu ordinaire pour les ouvriers de l'EA	12
Préparer ma retraite	13

1

Devenir une personne ressource Autodétermination



➤ Pourquoi ?

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Mon association travaille sur l'autodétermination.
- Autodétermination est un mot compliqué.
- L'autodétermination est le droit de chaque personne de faire des choix pour sa vie.
- Je veux devenir une personne ressource Autodétermination pour aider les autres à décider et à faire des choix

➤ Comment ?

- Cette formation dure 2 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Il y aura beaucoup d'exemple.
- Il y aura des professionnels et des personnes handicapées à la formation.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Choisir, c'est quoi ?
- Choisir, c'est difficile ?
- Choisir, c'est prendre des risques ?
- L'avenir, c'est quoi ?
- L'avenir, c'est qui ?
- Qui choisit mon avenir ?
- C'est quoi un projet ?

➤ Le prix

La formation coûte 900 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

2

Je suis élu au Conseil de la Vie Sociale (CVS)



➤ Pourquoi ?

- Je suis accueilli dans un ESAT, un foyer ou un service d'hébergement en milieu ouvert.
- Je suis élu au CVS (Conseil de la Vie Sociale).
- Je suis donc le porte-parole des personnes accompagnées dans mon établissement.
- Cette formation me permettra de comprendre l'importance de mon rôle de délégué CVS.

➤ Comment ?

- Cette formation dure 3 journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Le CVS :
 - C'est quoi un CVS ?
 - Qui participe au CVS ?
 - De quoi parle-t-on au CVS ?
 - Qu'est-ce qu'on fait au CVS ?
- Comment un CVS se prépare ?
- Comment se passe un CVS ?
- Comment redonner les informations aux autres personnes accompagnées ?
- Etre délégué CVS.
- Comment communiquer avec les autres personnes accompagnées ?

➤ Le prix

La formation coûte 2 700 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je suis accueilli dans un ESAT, un foyer ou un service d'hébergement en milieu ouvert.
- Je suis élu au Conseil d'Administration de mon association.
- Je suis donc le porte-parole des personnes accompagnées dans mon association.
- Cette formation me permettra de comprendre l'importance de mon rôle d'administrateur.

► Comment ?

- Cette formation dure 3 journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Le Conseil d'administration d'une association :
 - C'est quoi un conseil d'administration ?
 - Qui participe au conseil d'administration ?
 - Le rôle des administrateurs
 - De quoi parle-t-on au conseil d'administration?
 - Qu'est-ce qu'on fait au conseil d'administration?
 - Comment se préparer à un conseil d'administration ?
- Comment se passe un conseil d'administration?
- C'est quoi représenter les autres ?
- Comment prendre la parole en public ?
- Après les réunions, qu'est-ce qu'on peut dire aux autres personnes ?

➤ Le prix

La formation coûte 2 700 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

4

Parler en public



➤ Pourquoi ?

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Je suis représentant, élu, membre de CVS (Conseil de la Vie Sociale).
- Prendre la parole en public n'est pas facile.
- Beaucoup de personnes ont peur de cela.
- Cette formation peut m'aider à mieux parler en public.

➤ Comment ?

- Cette formation dure 3 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Il y aura beaucoup d'exercices pratiques.
- Des personnes de Droits Devant 25 pourront intervenir.
 - Droits Devant 25 est une association de personnes handicapées.
 - Les personnes de Droits Devant 25 sont habituées à prendre la parole en public.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.



➤ Cette formation parlera de :

- Pourquoi prendre la parole ?
- Comment se passe une prise de parole en public :
 - Les différentes étapes,
 - L'importance de son image,
 - Ce que retient le public.
- Comment parler devant un public :
 - Ce qu'il faut faire avant de parler,
 - Ce qu'il faut faire avant de commencer à lire son texte,
 - Comment faut-il parler ?
 - Ce qu'il faut faire à la fin.
- Comment préparer son texte :
 - Ce que l'on veut dire,
 - Comment le dire ?

➤ Le prix

La formation coûte 1 350 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

5

Devenir un pair-aidant



► Pourquoi ?

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Un pair-aidant est une personne handicapée qui aide une autre personne handicapée.
- Je veux aider les autres.
- Je peux aider avec mon expérience.

► Comment ?

- Cette formation dure 6 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Nous apprendrons ensemble.
- Il y aura beaucoup d'exercices pratiques.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Mon expérience qui peut servir à d'autre.
- Qui je peux aider ?
- Je peux aider pour quel problème ?
- Comment je peux aider quelqu'un ?
- Que faire quand le problème est trop grand ?
- Avoir confiance en soi.
- Parler de son expérience.

➤ Le prix

La formation coûte 2 700 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

6

Aller sur internet



➤ Pourquoi ?

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- J'utilise internet régulièrement.
- Ou j'aimerais utiliser internet.
- Je vais sur internet pour me changer les idées.
- Je vais aussi sur internet pour faire des démarches administratives.
- Il y a beaucoup d'arnaques sur internet.
- La formation explique comment faire attention sur internet.

➤ Comment ?

- Cette formation dure 4 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- J'utiliserai mon ordinateur, ma tablette ou mon smartphone.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Quel matériel utiliser pour aller sur internet.
- Les logiciels à installer pour aller en sécurité sur internet.
- Ce que l'on trouve sur internet.
- Ce que je peux faire sur internet.
- Ce que je ne peux pas faire sur internet.
- Comment écrire un mail ?
- Les réseaux sociaux.
- Les sites de rencontre en ligne.
- Les sites de jeux en ligne.
- Les achats en ligne.
- Les sites de téléchargement.

➤ Le prix

La formation coûte 1 800 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

7

Initiation aux premiers secours



➤ Pourquoi ?

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Il y a beaucoup de risques d'accident dans notre vie.
- Il y a des risques pour nous et pour les autres.
- On peut réduire certains risques.
- On peut aider quelqu'un qui vient d'avoir un accident.

➤ Comment ?

- Cette formation dure 2 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Il y aura beaucoup d'exercices pratiques.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.
- Un secouriste pourra venir à la formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Réduire les risques de la vie courante.
- Eviter que la situation devienne plus grave après un accident :
 - Pour les autres,
 - Pour la victime.
- Prévenir les secours.
- Aider un secouriste.
- Donner les premiers soins à une victime avec un secouriste.

➤ Le prix

La formation coûte 900 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

8

Intégrer un ESAT : comprendre mon environnement de travail



➤ Pourquoi ?

- Je travaille à l'ESAT depuis peu de temps.
- C'est très important :
 - De connaître mon ESAT,
 - De connaître mes droits,
 - De connaître mes obligations.
- Cette formation me permettra de travailler dans de bonnes conditions.

➤ Comment ?

- La formation dure 6 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Mon ESAT :
 - Son histoire et pourquoi il existe,
 - Comment cela fonctionne.
- L'ESAT, un établissement de travail :
 - Ce que m'apporte le travail,
 - Ce que veut dire travailler à l'ESAT.
- Ce que veut dire être usager d'un ESAT :
 - Comment on entre à l'ESAT ?
 - Comment on peut sortir de l'ESAT ?
- Comment dire ce que l'on veut à l'ESAT ?
 - Le rôle des professionnels,
 - Le Conseil de la Vie Sociale (CVS).
- Mes droits à l'ESAT et ce que je gagne en argent.
- Les règles de vie en ESAT :
 - Ce qui est autorisé,
 - Ce qui est interdit .

➤ Le prix

La formation coûte 2 700 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



➤ Pourquoi ?

- Je travaille à l'ESAT.
- On me demande de faire un travail de qualité.
- Mais la qualité, ça veut dire quoi ?
- Cette formation me permettra :
 - De comprendre la qualité,
 - De savoir pourquoi c'est important,
 - De travailler en respectant des règles.

➤ Comment ?

- La formation dure 4 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Le travail à l'ESAT :
 - Que veut dire le mot ESAT ?
 - Comment je travaille à l'ESAT ?
 - Ce qu'est un client et un fournisseur.
 - Ce que le client veut de l'ESAT.
- C'est quoi la qualité ?
 - A quoi sert la qualité ?
 - C'est quoi la non-qualité et quels sont les risques ?
 - C'est quoi la non-conformité et quels sont les risques ?
- Qui sont les clients de l'ESAT ?
- Qui travaille la qualité à l'ESAT ?
- C'est quoi les contrôles qualité à l'ESAT ?
- Quelles sont les règles pour faire de la qualité à l'ESAT ?

➤ Le prix

La formation coûte 1 800 euros à l'ESAT.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



➤ Pourquoi ?

- Je travaille à l'ESAT.
- Je travaille dans une cuisine ou dans une cafétéria.
- Je veux connaître les règles d'hygiène en cuisine.
- Je veux comprendre ces règles d'hygiène.
- Je veux utiliser ces règles d'hygiène dans mon travail à l'ESAT.

➤ Comment ?

- La formation dure 4 demi-journées.
- Nous parlons de mon travail en cuisine.
- La formation sera facile à comprendre.
- Nous apprendrons ensemble.
- Nous irons en cuisine.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Je suis responsable de la santé des clients.
- Les microbes :
 - Qu'est-ce que c'est ?
 - Comment éviter la contamination ?
- Mon hygiène de professionnel de la cuisine :
 - Qu'est-ce qu'on attend de moi ?
 - Les Équipements de Protection Individuels (EPI) ?
 - Le lavage des mains.
- La sécurité des aliments :
 - Les températures,
 - Les contrôles,
 - La traçabilité.
- Les bonnes pratiques :
 - Les différentes zones de la cuisine,
 - Les déplacement en cuisine,
 - Le stockage des aliments,
 - Le nettoyage.

➤ Le prix

La formation coûte 1 800 euros à l'ESAT.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



➤ Pourquoi ?

- Je travaille à l'ESAT.
- Je souhaite découvrir le travail en milieu ordinaire.
- Avant de faire un stage de travail en milieu ordinaire, je dois avoir toutes les informations.
- Ces informations m'aideront à réfléchir sur le travail en milieu ordinaire.
- Ces informations m'aideront à avancer dans mon projet professionnel.

➤ Comment ?

- Cette formation dure 4 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Quels sont mes droits en tant que travailleur d'ESAT ?
- Qu'est-ce que le « milieu ordinaire » ?
 - Comment travailler en milieu ordinaire ?
- Les différences entre le milieu ordinaire et l'ESAT :
 - Etre usager ou être salarié,
 - L'accompagnement social,
 - Les exigences,
 - Comment on entre dans l'ESAT ou dans l'entreprise ?
 - Comment on sort de l'ESAT ou de l'entreprise ?
 - L'organisation d'un ESAT et d'une entreprise,
 - Ce que l'on gagne en argent.
- Comment certains métiers du milieu ordinaire fonctionnent :
 - Ouvrier d'espaces verts,
 - Agent de nettoyage,
 - Ouvrier de production,
 - Agent de restauration,
 - Ou d'autres métiers en fonction de votre projet.

➤ Le prix

La formation coûte 1 800 euros à l'ESAT.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je travaille à l'ESAT.
- Je vais bientôt avoir l'âge de partir en retraite.
- Partir en retraite veut dire arrêter de travailler.
- J'aurai beaucoup de temps.
- Je pourrai avoir d'autres activités.
- Cette formation permettra de réfléchir à ma retraite.
- Je pourrai poser toutes mes questions.

► Comment ?

- Cette formation dure 8 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Comment préparer ma retraite :
 - Ce qui sera bien et ce qui sera moins bien,
 - Ce que j'aime dans mon travail,
 - Pourquoi je dois me préparer à la retraite.
- L'argent que je vais gagner à la retraite :
 - On m'accompagnera à un rendez-vous, à la caisse de retraite.
- Mon logement.
- Ce que je pourrai faire à la place du travail.
- Ma santé :
 - Le suivi médical,
 - L'alimentation,
 - L'activité physique,
 - Le sommeil et la mémoire,
 - Je pourrai aussi faire un bilan de santé.

➤ Le prix

La formation coûte 3 600 euros à l'ESAT.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales sont applicables à toute formation intra sollicitée par un bénéficiaire auprès de FORMASENS, l'organisme de formation de la Fondation Pluriel, ou toute offre de formation spécifique qui serait décrite ci-après. Le fait d'assister à une séance de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du bénéficiaire (et par voie de conséquence des participants) aux présentes conditions générales de vente.

> Article 1 : définitions

Bénéficiaire : toute personne morale, qui souhaite suivre une formation auprès de FORMASENS.

Conditions générales de vente : le présent document, dans sa dernière version, est disponible sur simple demande adressée à FORMASENS. Les conditions générales de vente prévalent sur tout autre document émanant du Bénéficiaire.

Formations Intra-associatives : formations sur mesure réalisées pour un bénéficiaire (organisme gestionnaire, établissement...). Ces formations se déroulent dans les locaux des bénéficiaires aux dates convenues avec eux.

Stagiaire(s) : le ou les salarié(s) ou travailleur handicapé d'un bénéficiaire qui est/sont inscrit(s) à une formation organisée par FORMASENS.

> Article 2 : formations

Les actions de formation dispensées par FORMASENS rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

> Article 3 : formations intra (sur site)

3.1 Inscription

A la demande d'un bénéficiaire, FORMASENS transmet par courriel une convention de formation qui mentionne notamment les coûts, dates et lieu de formation.

Le bénéficiaire devra communiquer son accord sur le contenu de la formation proposée ainsi que sur son tarif au plus tard un mois avant la date proposée par FORMASENS pour organiser la formation.

La mise en œuvre de l'action de formation est validée lors de la réception par FORMASENS d'un exemplaire de la convention de formation professionnelle continue, complétée, datée et signée par le bénéficiaire.

3.2 Durée des formations, tarifs, facturations et règlements

Sauf mention particulière, chaque jour de formation comprend 7 heures de formation.

Le tarif communiqué par FORMASENS est indiqué net de taxes.

Ce tarif comprend les coûts pédagogiques ainsi que les frais administratifs. Les frais de déplacement et d'hébergement du formateur sont facturés en sus au réel, sur présentation de facture ou note de frais.

Le bénéficiaire prend en charge les déjeuners de l'ensemble des participants et du formateur.

Les frais d'hébergement et de déplacement des stagiaires sont à la seule charge du bénéficiaire.

Le bénéficiaire s'engage à mettre à disposition du formateur une salle de formation adaptée et conforme aux spécifications précisées dans la proposition de formation, et conforme aux exigences légales et réglementaires.

La facture sera envoyée, à l'issue de la formation, par courrier, accompagnée du certificat de réalisation des stagiaires. L'attestation de fin de formation est adressée aux stagiaires à la fin du stage.

Le règlement est exigible à réception de la facture, au comptant et sans escompte.

> Article 4 : limitations de responsabilité de FORMASENS

La responsabilité de FORMASENS ne peut en aucun cas être engagée en cas de défaillance technique du matériel, d'un mauvais usage du ou des module(s) de formation par les participants.

La responsabilité de FORMASENS est expressément limitée à l'indemnisation des seuls dommages directs prouvés par le bénéficiaire.

La responsabilité de FORMASENS est plafonnée au montant du prix payé par le bénéficiaire au titre de la formation concernée. En aucun cas, la responsabilité de FORMASENS ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

Le bénéficiaire s'engage à souscrire et maintenir pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par les participants.

> Article 5 : force majeure

FORMASENS ne pourra être tenu responsable en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un formateur, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à la Fondation Pluriel, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type.

> Article 6 : propriété intellectuelle

L'ensemble des supports, outils et documents préparés pour la formation et éventuellement remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et, à ce titre, sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur. FORMASENS est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'il propose.

L'ensemble des contenus et supports pédagogiques (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par FORMASENS lors des formations, demeurent la propriété exclusive de FORMASENS. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune transformation, reproduction, représentation, publication, modification, transmission, exploitation non expressément autorisée sans l'accord exprès de FORMASENS. FORMASENS demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution d'une formation.

> Article 7 : communication

Le bénéficiaire autorise expressément FORMASENS à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des formations suivies dans l'ensemble de ses supports de communication (site internet...).

> Article 8 : protection des données à caractère personnel

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le bénéficiaire s'engage à informer chaque stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par FORMASENS aux fins de réalisation et de suivi de la formation ; et
- la connexion, le parcours de formation et le suivi des acquis des participants sont des données accessibles à ses services.

Conformément au règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD), le participant et le bénéficiaire disposent sur les données personnelles les concernant, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition.

A cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à FORMASENS par courriel à la Déléguée à la Protection des Données :

dpo@fplurriel.org

FORMASENS s'engage à préserver la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel collectées dans le cadre de réalisations de formations.

FORMASENS s'engage à informer le bénéficiaire en cas de violation, de perte ou de divulgation non autorisée de données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exécution des formations, afin de permettre au bénéficiaire d'alerter les personnes concernées et de se conformer à ses obligations au sens de la réglementation susmentionnée.

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées à FORMASENS, en application et au cours de l'exécution des formations, ne pourront être communiquées qu'aux partenaires contractuels (formateurs) de FORMASENS pour les besoins desdites formations (sur le territoire de l'Union Européenne).

FORMASENS et ses partenaires s'abstiennent de reproduire, exploiter ou utiliser ces données à leurs propres fins ou pour le compte de tiers.

FORMASENS conservera, pour sa part, l'ensemble des données à caractère personnel des participants, pour une période n'excédant pas la durée légale obligatoire.

> Article 9 : règlement intérieur pour le déroulement des formations

Lors de la participation aux séances de formation, le bénéficiaire (en ce compris les stagiaires) s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de FORMASENS dont il déclare avoir pris connaissance et en accepter les termes.

Le bénéficiaire se porte fort du respect de ces dispositions de la part des stagiaires qui assistent aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ses participants.

> Article 10 : sous-traitance

FORMASENS et le bénéficiaire conviennent expressément que tout ou partie des actions de formation peuvent être sous-traitées, et ce sous l'entière responsabilité de FORMASENS.

> Article 11 : notifications

Toutes notifications devant être effectuées dans le cadre de l'exécution des présentes conditions générales de vente seront considérées comme réalisées si elles sont faites par lettre recommandée avec demande d'avis de réception aux adresses suivantes :

à FORMASENS • Fondation Plurriel, 9 chemin de Palente 25000 BESANÇON

au bénéficiaire : à l'adresse indiquée par le bénéficiaire lors de la commande.

> Article 12 : stipulations diverses

Les présentes conditions générales de vente sont susceptibles d'évoluer. La version actualisée est disponible sur le site internet www.fondationplurriel.org/formasens et par demande écrite (formasens@fplurriel.org).

> Article 13 : attribution de compétences

Les conditions générales de vente détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le bénéficiaire (en ce compris les stagiaires) et FORMASENS à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il sera recherché une solution à l'amiable.

A défaut, les Tribunaux de Besançon seront seuls compétents pour régler le litige.



Claire Martinet

Responsable de l'organisme de formation

☎ 03 81 51 96 54

✉ claire.martinet@fpluriel.org

FORMASENS • Fondation Pluriel

9 chemin de Palente
25000 Besançon
formasens@fpluriel.org

Référent handicap : 03 81 51 96 54 - formasens@fpluriel.org

Retrouvez le catalogue sur www.fondationpluriel.org/formasens

Enregistré sous le numéro 43 25 02740 25

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

N° Siret : 791 747 819 00963



Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION